

II

RECUEIL DES TRAITÉS
 Le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures au Haut
 Commissaire du Royaume-Uni

MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

OTTAWA, le 9 avril 1953.

DOUBLES IMPOSITIONS

N° 17

(Impôts sur le revenu)

MONSIEUR LE HAUT COMMISSAIRE,

J'ai l'honneur de me référer à votre Note n° 7, en date du 27 février 1953, concernant l'extension au Gouvernement de la Rhodésie du Sud de l'Accord intervenu le 5 juin 1946 entre le Gouvernement du Royaume-Uni et le Gouvernement du Canada pour éviter les doubles impositions et prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôt sur le revenu, et de vous confirmer que les termes de la Note précitée paraissent acceptables au Gouvernement du Canada.

Votre Note et la présente réponse constituent, en conséquence, un accord sur le sujet entre nos deux Gouvernements.

Veillez agréer, Monsieur le Haut Commissaire, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

L. D. WILGRESS

pour le Secrétaire d'État
 aux Affaires extérieures.

DOUBLE TAXATION

(Taxes on income)

Agreement between CANADA

and FRANCE

Signed at Paris March 16, 1951

In force January 1, 1952

53 129 325

EDMOND CLOUTIER, C.M.G., O.A., D.S.P.
 Queen's Printer and Controller of Stationery
 Imprimeur de la Reine et
 Contrôleur de la Papeterie

OTTAWA, 1954

Price: 25 cents

Price: 25 cents